

Compte rendu du conseil municipal du 09 juin 2020

Début du conseil à 20H30

Étaient présents : Marie-Christine IGLESIAS, Rosa SOULE-ARTOZOUL, Didier BRUN, Jean Michel MARIA, Guillaume ARNAUD, Christine BIGAUT, Brigitte MAUPOME, Benjamin CIEMNIEWSKI, Norbert JULIER, Morgan LALUQUE

Absents :

Rosa SOULE-ARTOZOUL est nommée secrétaire de séance

- Démission de Monsieur Jean Jacques BENEY au poste de conseiller municipal

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Jean Jacques BENEY relatif à sa démission du poste de conseiller municipal.

- Charte des élus

Lecture est donnée par Monsieur Le Maire de la charte des élus. Un document est remis à chaque conseiller municipal.

- Commissions extra et intra-communales

Il est énoncé la liste des commissions obligatoires et facultatives et chaque conseiller se positionne. (cf. document annexe)

- Désignation des délégués au différentes structures

- SDE : titulaire Soulé-Artozoul Rosa ; suppléant Ciemniewski Benjamin
- SIVOM : titulaires Brun Didier et Soulé-Artozoul Rosa ; suppléants Iglésias Marie-Christine et Julier Norbert
- SIAHVA : titulaires Brun Didier et Maria Jean-Michel ; suppléants Julier Norbert
- SIVOS : titulaire Arnaud Guillaume ; suppléant Rosa Soulé-Artozoul

- Indemnités des élus

L'indemnité du maire n'est pas soumise à délibération.

Indemnité maire 25,5 % de l'indice brut maximal de la fonction publique

Indemnité adjoints 9,90 % de l'indice brut maximal de la fonction publique

Ces indemnités seront versées mensuellement

- Taxes directes locales

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2020 et de maintenir les taux actuels à savoir :

- foncier bâti 14,53 %
- foncier non bâti 78,78 %
- cotisation foncière des entreprises 42,37 %

- Mise en place de la commission des impôts directs

Le conseil municipal doit proposer une liste de 24 personnes (parité homme/femme) s'acquittant des taxes directes sur le village. L'administration fiscale retiendra 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants

- Commission de l'eau

Les conseillers municipaux (Ciemniewski, Julier et Maria) ont procédé au changement du barillet de la porte du château d'eau et obturé la fenêtre en verre. Monsieur Julier va repeindre la porte.

La relève des compteurs d'eau sera effectuée le 26 juin par Benjamin Ciemniewski et l'employé communal Benjamin Turmo.

- Appartements communaux

Appartement rez de chaussée (école) : rénovation de la salle de bain. Travaux réalisés par Maria Jean-Michel. La commande de carrelage a été effectuée chez chausson par Mme Soulé-Artouzoul.

Appartement rez de chaussée et 1^{er} étage (école) et appartements (presbytère) : devis demandés auprès de la société Cascarra pour la pose de moustiquaires.

Appartement 1^{er} étage (école) : Isolation thermique et phonique. Mme Bigaut Christine est chargée de contacter les entreprises

- Covid-19

A ce jour il manque une borne de désinfection au moulin. La dépense globale pour répondre aux mesures de prévention (masques, gel hydroalcoolique, bornes, affichages, etc...) s'élève à 4 508,60 €.

L'arrêté d'ouverture des bâtiments communaux (mairie, médiathèque, église) est fixé au lundi 15 juin. Le moulin ré-ouvrera ultérieurement.

- Acquisition d'un défibrillateur

Achat d'un défibrillateur à hauteur de 1 860 € avec un contrat annuel de maintenance de 300 €. Le défibrillateur sera mis en place sous le porche d'entrée extérieur de la mairie par un électricien.

En raison du covid-19 la formation initiale sera assurée par les pompiers. Monsieur Guillaume Arnaud est chargé de son organisation.

- Organisation des festivités 2020

En raison du covid-19 et après concertation avec les présidents des diverses associations, aucune manifestation ne se déroulera et sera reportée en 2021 selon la situation sanitaire.

- Travaux en cours

Enfouissement des lignes par le SDE au bié de Chimoune et route de Saint Lary.

Les travaux du réseau pluvial au chemin de Saunte par la société Condoure devraient débuter dans les prochains jours.

Les travaux d'amélioration de l'accessibilité (escalier avec main courante derrière le moulin) ainsi que les travaux d'aménagement paysagers sont en cours de réalisation.

Fin de séance 00H30

B.MAUPOME